

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Six ans de chasse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186545>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . . 4 fr. —  
six mois . . . 2 fr. 50

ÉTRANGER : un an . . . 6 fr. 60

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**

La ligne ou son espace, 15 c.

Pour l'étranger, 20 cent.

**Six ans de chasse.**

Jusqu'à l'âge de 45 ans, M. Benoît n'avait jamais tenu un fusil. Voici comment il devint chasseur :

Un jour, en visitant un champ qu'il possédait à quelque distance de son habitation, il vit un lièvre débouler à ses pieds.

Le lendemain, il revint avec un ami, et le lièvre déboula à la même place.

— Vous avez du gibier à votre porte, lui dit l'ami, ce serait pourtant bien agréable si vous étiez chasseur.

Pendant plusieurs jours consécutifs, M. Benoît se rendit au même endroit et fit partir le lièvre.

— Pourquoi ne chasserais-je pas, moi aussi? se demanda-t-il.

La vue de ce lièvre éveillait en lui des instincts tout nouveaux. Le jour même, il se fit délivrer un permis de chasse. Il ne lui manquait plus qu'un fusil, des munitions et un chien. Un braconnier de la localité consentit, sur ses instances, à lui céder pour 200 francs un méchant épagneul ; puis il se rendit en ville d'où il rapporta un magnifique Lefaucheux, deux paquets de cartouches, des souliers imperméables, des guêtres en peau de daim, un carnier, une veste de velours et une casquette à ventilateur.

Irréprochablement équipé, M. Benoît partit pour son champ, en compagnie de Médor. Le lièvre s'élança d'une touffe d'herbes ; Médor aboya ; M. Benoît lâcha ses deux coups qui n'en firent qu'un. Le lièvre, un peu étonné, gagna la forêt voisine ; Médor le poursuivit jusqu'à la lisière et revint se placer entre les jambes de son maître.

M. Benoît, très satisfait, se dit : je l'ai tiré un peu loin, mais je crois l'avoir touché.

Puis il rentra chez lui, se trouvant fort bien de sa promenade, sauf un rhume de cerveau qui l'incommoda pendant une semaine, parce qu'ayant marché dans la rosée avec ses souliers imperméables, ses chaussettes se trouvèrent fortement mouillées.

Depuis ce moment, M. Benoît ne laissa plus passer un jour sans aller chasser sur sa propriété. Avant de partir, il avait coutume de dire à sa femme : Je sais un lièvre qui se tient dans les environs, je vais le tuer et je reviens.

Les choses se passaient avec une régularité parfaite. Il sifflait Médor qui se mettait sur ses talons ; tous deux marchaient pendant trois cents pas ; le lièvre déboulait ; M. Benoît faisait feu : Médor aboyait et courrait jusqu'à la forêt ; M. Benoît rentrait, déposait son fusil, ses guêtres, son carnier et sa casquette à ventilateur.

Cela dura six ans. Le lièvre s'était habitué à sortir de son gîte à heure fixe, à entendre deux coups de fusil et les aboiements de Médor. C'était devenu une distraction pour lui. Quand arrivait la clôture de la chasse, il s'étonnait d'être délaissé et paraissait triste : il lui manquait quelque chose ; il ne reprenait sa véritable existence qu'au mois de septembre suivant.

Au bout de ces six ans, le lièvre était très vieux, et Médor aussi. L'un et l'autre avaient perdu de leur vigueur. Le lièvre détalait d'un jarret moins rapide, Médor aboyait d'une voix plus faible. Seul, M. Benoît avait conservé une fougue toute juvénile. Aussitôt ses deux coups de fusil, il s'écriait invariablement, en se frottant les mains : je dois l'avoir touché. Il avait renouvelé deux fois ses guêtres en peau de daim et ses souliers imperméables. Sa casquette à ventilateur avait fait un brave usage, mais la visière ne tenait presque plus.

Un jour, un fait inouï arriva. Le lièvre, qui ressentait les premières atteintes de rhumatismes, se fit longtemps prier pour débouler et partit littéralement sous les pieds de M. Benoît, qui, prenant à peine le temps d'épauler, le tira à bout portant. O hasard, tes coups déroutent tous les calculs ! Le lièvre fut atteint ; le plomb fit balle et lui coupa, ras de la tête, une oreille qui resta sur le sol, entre deux touffes de serpolet.

M. Benoît, pâle d'émotion, ramassa ce trophée et le serra dans son carnier, qui fut ensanglé pour la première fois.

Cette oreille lui revenait, tant en achat de fusil, de chien, de munitions, de permis de chasse, de casquette à ventilateur, qu'en récolte sacrifiée, à 3,500 francs et des centimes. M. Benoît la cloua dans sa salle à manger.

Mais ce fut en vain qu'il retourna dans son champ, le lendemain et les jours suivants.

Le lièvre n'y revint plus jamais. Surpris autant qu'affligé de voir l'hospitalité si indignement

violée, il abandonna son gîte, il s'expatria, à un âge où les habitudes sont devenues si chères. Privé d'une de ses oreilles, il s'en alla mourir au loin de vieillesse et de regrets, en faisant les plus amères réflexions sur l'ingratitude des hommes.

Médor, dont les yeux étaient devenus très chassieux et qui ne pouvait presque plus aboyer, s'éteignit peu de temps après.

M. Benoît renonça définitivement à la chasse.  
(*Le Don Quichotte.*)

\* \* \*

Un homme intelligent et philanthrope, vivement touché des déboires de M. Benoît, a eu la lumineuse idée de venir en aide aux chasseurs malheureux, qu'il sait être très nombreux chez nous, en fondant un magasin de volailles à Montherond, ce centre des grandes excursions cynégétiques. On nous assure que cette charitable entreprise a déjà consolé bien des déceptions, tout en devenant une très bonne affaire pour celui qui l'a créée. C'est là un excellent débouché pour les vieux praticiens qui ne reviennent jamais le sac vide, et les conscrits sont toujours sûrs d'y trouver un grand choix de bêtes à plumes ou à poil. Ne vaut-il pas mieux, en effet, pour ces pauvres diables, subir cette petite humiliation, — qui n'est connue que de l'acheteur et du vendeur, car la plus entière discréption est garantie, — que de rester bredouille ?

Tenez, un chasseur de ma connaissance revenait l'autre jour en ville après avoir couru toute la journée, par une pluie fine, accompagné d'un pauvre chien qu'il avait failli tuer au coin d'un fourré, et dont les oreilles étaient perforées par la grenaille ; eh bien, n'ayant rencontré d'autre gibier qu'un vieux corbeau, il avait acheté deux magnifiques bécasses à Montherond, et rentrait à la maison d'un air on ne peut plus satisfait.

« — Regarde, dit-il à sa femme en ouvrant son carnier, en voilà deux belles, mais je t'assure qu'elles m'ont donné du mal ! C'est égal, elles sont là ! »

Ce brave garçon avait fini par croire qu'il les avait tuées.

Au point de vue moral, est-ce que le dépôt de Montherond n'est pas une œuvre digne des amis de l'humanité ?.... C'est à son fondateur, du reste, qu'on doit les *Commandements du chasseur*, bien connus, il est vrai, mais qui reprennent toujours, en septembre, une incontestable actualité :

Sans rechigner tu sauteras  
De ton lit matinalement.  
Dans les champs tu t'échineras  
Jusqu'au soir inclusivement.  
Beaucoup de chasseurs tu verras,  
Mais du gibier aucunement.  
L'œuvre de mort n'accompliras  
Que dans tes rêves seulement.  
Les poulets tu respecteras,  
Ainsi que les chats mêmement.  
Le chien d'autrui tu ne prendras  
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras  
Le moins possible assurément.  
Ton fusil tu déchargeras  
En revenant soigneusement.  
Vers huit heures tu rentreras  
Anéanti complètement.  
Et n'apporteras dans tes bras  
Qu'un moineau mort d'isolement.....  
Quand tu apporteras quelque chose.

### Lo pont dão Diablo.

Lâi a pè lo canton d'Uri on espèce dè Venodze, qu'on lâi dit ein français la Reuss, que passé per dézo on pont qu'a z'ao z'u étâ batsi lo *Pont dão Diablo*. Se vo ne sédè pas l'histoire dè cé pont, la vaitsé :

Cllia Reuss, que trait pè lo fin fond dè cllião montagnès iô l'ont péci la granta colisse que lâi diont lo tunet dão Gotâ, est terriblia quand pliâo cauquìes dzo, âo bin quand la nâi fond. La Pâodéze n'est rein à coté. Le passé avau dâi dérupito époaireints, et l'étâi gaillâ molési lè z'autro iadzo dè passâ dè la part delé. Cllião dè Dieuchenene, on veladzo dè per lé âotré, coudessont bin férè dâi ponts ein bou; mà ti lè z'ans cllião ponts vengont avau et s'eimbarquâvont po allâ dão coté d'Artofe, ique iô Gessler avâi fé pliantâ la bâclire, et adieu po passâ. Cein eimbétavè gros lè municipaux, que lè dzeins lâo criâvont après po cein que ne poivont rein férè dè sorta. Parait que l'est dè tot temps qu'on criè après lè municipalità. Assebin quand lo derrâi pont que l'ont fé est parti et qu'on est venu lo derè ào syndiquo, s'est fotu ein colére et s'est met à derè : N'ia que lo diablio que pouessè no z'ein férè ion !

Pas petout l'a cein de, qu'on tapè à la porta.

— Eintrâ ! se fâ. Adon on grand galâpin, prâo bin revou, eintrè et dit : Vo mè démandâ, se mè seimblî, mè vouaiquie, que volliâi-vo dè mè ?

Lo syndiquo recognâi tot lo drâi lo Satan à sè griffes, à son grand naz et à la plioumatse rodze que l'avâi à son capet. Lo fâ chetâ à coté dè li, devant lo fû, kâ fasâi frâi, et tandi que lo syndiquo tegnâi sè pî su lo bord dão soyî po ne pas bournâ sè chôquès, lo diablio fourrè lè sins dein la cllianma.

— Eh bin, se fâ Satan, vo foudrâi on pcent pe solido què lè z'autro ?

— Oï, sarâi bin à soitâ, se repond lo syndiquo, kâ cllia tsancra d'édhie no z'ein fâ quie dâi rudès.

— Eh bin, l'est bin ézi.

— Bin ézi ! pas quie tant, se dit lo syndiquo, la coumouna est pourra, et n'ein dza tant d'impoû. Lo derrai pont no z'a cotâ 50 écus nâovo, que l'est dza on gros z'ardzeint. On vâo bin vo bailli 15 louis d'oo, mà pas onna rapa dè plie, n'ia pas moian.

— Eh ! mon pourro syndiquo, que mè tsau voutro n'ardzeint ! Teni :

Et lo diablio preind dein lo fû 'na grossa brâza po la lâi bailli. Lo syndiquo sè recoulè dè poaire dè sè bournâ, mà lo diablio la lâi met dein la man,